



Ecole Sébastien DOS SANTOS BORGES

☎ Marchésieux 02 33 47 92 01

☎ Feugères 02 33 76 10 65

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 17 juin 2021 à Feugères

Étaient présents :

- ✦ Enseignants : Mme Tirard Céline - Mme Morin Anne-Marie - Mme Billon Marie - Mme Amiot Emilie - Mme Esnol-Dupré Patricia - Mme Quesnel Maryline - Mme Robin Muriel - Mme Foucher Amandine - M. L'Homme Guillaume
- ✦ Mairies :
Marchésieux : Mme Martin Maryline - Mme Ali Delphine
Feugères : M. Janson Nicolas - Mme Lelièvre Rose-Marie
St Martin d'Aubigny : M. Hamel Bruno
- ✦ Syndicat des affaires scolaires : Christine Compère
- ✦ Parents élus : Mme Feron Johanna - Mme Leconte Céline - Mme Brault Nadège - Mme Godefroy Virginie - Mme Delauney Ludivine - M Morizot Aimeric - M Slama Abdellha-
- ✦ ATSEM
- ✦ DDEN :

Étaient excusés : M Boscher Stéphane IEN - M. Lebredonchel Alain - Mme Simon Sabrina - Mme Hébert Anne - Mme Gimbert Agathe - Mme Champvalont Roselyne

✦ Label E3D :

L'école a obtenu le 2ème niveau du label E3D. Les projets ont déjà été abordés au dernier conseil d'école. Nous faisons un point plus particulièrement sur l'opération « petit déjeuner » : Les Ministères (de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des Solidarités et de la Santé, et de l'Agriculture et de l'Alimentation) travaillent pour promouvoir de bonnes habitudes alimentaires et la prise d'un petit déjeuner. Ils peuvent proposer aux écoles en REP de mettre en place une opération petit déjeuner au sein de l'école, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires. Cette opération est financée à 100 % par le ministère. Elle a été proposée pour l'école cette année.

Les mairies et le RPI ont mis en place ce dispositif qui a lieu tous les vendredis matins en période 5 (du vendredi 21 mai au vendredi 2 juillet). Un volet éducatif accompagne cette distribution afin d'apporter aux élèves une éducation à l'alimentation permettant de développer un projet pédagogique et éducatif.

Les familles ont été associées à cette opération :

- ✦ pour éviter une double prise alimentaire
- ✦ favoriser les temps d'échanges
- ✦ participer aux petits déjeuners

Les classes accueillent en ce moment les différents producteurs pour rédiger un livret à destination des familles. Elles y trouveront les produits proposés par les producteurs, des photos également et les coordonnées.

Nous remercions les parents qui ont participé, le planning s'est complété au fur et à mesure et chaque classe était bien accompagnée. Merci également à Christine et Viviane qui sont allées aider à Feugères.

M Morizot fait remarquer que les élèves de GS et CP ont bénéficié d'une action sur l'hygiène des dents et que le lavage n'est pas effectué après le petit déjeuner.

Mme Billon répond qu'effectivement, ce n'est pas le cas pour le moment, mais que les enfants vont recevoir une brosse et du dentifrice et pourront ainsi se laver les dents après le petit déjeuner.

Mme Tirard indique que pour les plus petits, c'est une gestion compliquée qui s'ajouterait aux multiples lavages des mains. Les dents sont lavées avant de partir à l'école.

Pour les élèves de St Martin et Feugères, le lavage des dents a lieu tous les vendredis après le petit-déjeuner.

✦ PPMS et exercice incendie :

Le deuxième exercice incendie a eu lieu :

=> le 18 mars pour Feugères : évacuation en 47 secondes. RAS

=> le 19 mars pour St Martin d'Aubigny : évacuation en 50 secondes pour les CE1 et CE2 de la cour et 30 secondes pour les CE1 de la mairie. RAS

=> le 2 avril pour Marchésieux : évacuation en 1mn10 pour les TPS-PS, 50 secondes pour les MS, 25 secondes pour les GS-CP.

La maîtresse des petits n'avait pas entendu le signal, l'ATSEM oui.

Le signal utilisé est le porte à porte, l'école ne possède pas d'alarme.

Le PPMS confinement a eu lieu le vendredi 7 mai. L'exercice a duré environ 20 minutes.

La radio de Marchésieux ne fonctionne toujours pas, c'est le portable personnel qui a été utilisé pour écouter la bonne fréquence. Deux classes ont oublié de transmettre les absents à la cellule de crise de Marchésieux et une classe sur St Martin. Il manquait les listes des classes de cette année dans les boîtes (C'est à faire au premier trimestre par la directrice lors de la mise à jour du PPMS).

Remarque : Au premier trimestre, Didier Le Dréau passera avec Soléna Briand (CPEPS) pour faire un point sur la sécurité dans les trois écoles.

♦ **Projets et sorties scolaires :**

Point sur le projet Grand Nord : avec le confinement, le planning de Sébastien a été décalé et il a préféré prioriser les classes de collège qu'il ne pourra pas revoir l'année prochaine. Il essaiera de venir en septembre pour notre école.

Sorties : toutes classes vont bénéficier d'une sortie de fin d'année :

TPS-PS et MS : le lundi 28 juin, les classes vont aller visiter l'asinerie « Lisane » au Mesnil Vigot : au programme : soins aux ânesses (brossage, caresses) et fabrication de savons à partir du lait d'ânesses. C'est une action du projet école E3D.

GS-CP : visite du moulin de Fierville les Mines le mardi 22 juin : 3 ateliers sont prévus : la visite du moulin, la fabrication de farine et la fabrication d'une girouette, les deux classes ne seront ainsi pas brassées (espace également prévu dans le bus entre les deux classes).

CP : visite du fournil du paysan boulanger de Marchésieux le vendredi 25 juin.

CE1-CE2 : visite du musée de la brique à St Martin d'Aubigny le lundi 28 juin : 4 ateliers sont proposés : fabrication d'une poterie, visite du musée, chasse au trésor et Land Art.

CM1-CM2 : visite des marais le lundi 28 juin : balade commentée en bateau sur la Taute puis Port de Carentan.

Projet d'école : pour le moment, nous n'avons pas de réponse de l'inspection, mais les actions ont débuté. Le projet avait été détaillé au deuxième conseil d'école.

♦ **Démonstration de l'utilisation du numérique dans une classe :**

=> Nous aurions souhaité faire une démonstration de l'utilisation de l'ENT One, mais pas de liaison internet dans la salle.

=> Plan de relance 2021 : nous avons déposé un dossier de demande de subvention. Le projet a été retenu. Il est subventionné à hauteur de 70 %. Nous avons demandé 2 ordinateurs et 2 vidéo projecteurs (courte focale pour la classe de CM2), un pied de tablette avec la tablette, un visualiseur, des hauts parleurs.

♦ **Rentrée 2021 :**

Nous ferons la rentrée avec 145 élèves.

Prévisions par niveau sur 9 classes	Répartitions prévues
TPS = 3	TPS-PS (Mme Tirard et ?) : 3 + 21 = 24
PS = 21	MS (Mme Morin) : 18
MS = 18	GS (Mme Pionnier et ?) : 10
GS = 19	GS (Mme Amiot) : 9
CP = 13	CP (Mme Esnol-Dupré) : 13 ou CP-CE1 ?
CE1 = 14	CE1 (Mme Quesnel) : 14 ou CP-CE1 ?
CE2 = 18	CE2 (M. L'Homme) : 18
CM1 = 17	CM1 (Mme Robin) : 17
CM2 = 22	CM2 (Mme Foucher) : 22

Le conseil des maîtres ne s'est pas encore arrêté sur la répartition des classes de CP et CE1. Il s'interroge sur cette répartition : il serait judicieux de créer deux classes de CP-CE1. Plusieurs raisons à cela : cela permettrait au groupe de CP (particulièrement agité) d'être coupé et de séparer ainsi certains élèves. Un élève de MS est passé directement en CP au mois de mai, il fait donc sa rentrée en CE1 et ce choix de répartition lui permettrait de travailler avec les CP pour l'écriture sans avoir à changer de classe.

M Morizot évoque sa réticence par rapport à cette organisation.

Mme Tirard informe le conseil d'école que l'Inspecteur a émis un avis favorable à cette organisation au vu des raisons de ce choix. Pour rappel, la répartition des classes est décidée en conseil des maîtres. Le conseil d'école en est informé.

♦ Bilan sur l'absentéisme :

	Sept 2020	Oct 2020	Nov 2020	Déc 2020	Janv 2021	Fév 2021	Mar 2021	Avr 2021	Ma 2021	Moyenne
TPS-PS	2,31%	3,63%	2,04%	1,77%	3,53%	2,17%	6,71%	3,24%	6,80%	3,57%
MS	3,25%	5,00%	0,60%	3,11%	3,61%	7,70%	6,07%	9,16%	4,13%	4,73%
GS	10,20%	7,70%	11,70%	6,20%	3,90%	4,90%	6,17%	9,00%	2,30%	6,90%
CP	5,78%	1,53%	7,01%	2,09%	6,91%	3,52%	10,71%	5,55%	1,11%	4,91%
CE1 (P)	0,37%	0,00%	1,31%	1,52%	2,43%	2,31%	0,79%	0,00%	3,17%	1,32%
CE1 (M)	15,30%	0,00%	0,73%	3,97%	5,47%	3,60%	4,50%	0,00%	3,97%	4,17%
CE2	2,90%	0,80%	1,80%	2,50%	3,40%	1,40%	3,70%	0,50%	2,40%	2,15%
CM1	1,47%	3,86%	2,41%	1,65%	1,85%	1,51%	2,11%	4,17%	2,92%	2,43
CM2	1,70%	1,30%	2,80%	4,94%	4,07%	1,26%	3,72%	2,08%	3,12%	2,77

Les absences s'expliquent par des maladies et/ou cas contacts cette année.
Aucun signalement pour absentéisme injustifié n'a été rédigé cette année.

♦ Travaux dans les écoles :

Ce qui a été fait cette année :

Feugères	Saint Martin d'Aubigny	Marchésieux
Porte placard CM1 réparée. Néon de la classe des CM2 changé. Étagères de la BCD posées. Drapeaux remplacés.	Installation d'un rideau côté jardin dans la classe des CE2. La mousse qui s'accumulait dans la cour de l'école a été nettoyée. Pose du pied du vidéo projecteur au plafond. Porte d'entrée réparée. Sonnette changée.	Réparation des fuites dans les WC des petits. Pose de distributeurs de savon et papier dans les classes de GS-CP et nouveaux distributeurs dans le couloir des petits. Pose de rideaux, ajout d'étagères dans un meuble et installation d'un lavabo dans la classe de GS.

Les demandes pour cet été :

Feugères	Saint Martin d'Aubigny	Marchésieux
Installer des poussoirs et émousseurs sur les robinets. Vidéo projecteur de la classe des CM2 : fixation à prévoir. Ménage complet des classes et de la BCD début juillet et fin août. Lavage des carreaux deux fois par an ?	Poser un store pour la porte du couloir (CE2) Prévoir pour poser le vidéo projecteur dans la classe de la mairie.	Tracer les jeux au sol Réfection du bac à sable Boucher les trous de la cour (entrées classes GS et MS) Gouttières percées côté ancien bâtiment. Eau chaude pour les classes de GS et CP ? Classe de Mme Billon : dates pour les travaux ? Attention : baisser le tableau pendant les travaux. Des pierres s'enlèvent sur le mur du bâtiment entre les deux classes.

Les travaux vont être effectués pendant les vacances.

♦ Questions inscrites à l'ordre du jour :

1/ « pour quelle raison n'y a-t-il apparemment pas de sortie de fin d'année scolaire d'organisée pour la classe de CE 2 ? »

La classe de CE2 a, comme toutes les autres classes, une sortie de prévue le lundi 28 juin.

M Slama indique que cette question est sans doute arrivée avant la distribution des mots dans les cahiers des élèves.

2/ « l'application ONE est-elle utilisée par tous les enseignant(e)s de l'école ? Et si non, pour quelles raisons avoir fait ce choix ? » L'ENT One est utilisé par les classes de CP, CE2, CM1 et CM2 cette année. Pour la rentrée 2021, il sera utilisé du CP au CM2. La question se pose pour les GS.

3/ « sait-on combien de temps encore, les enfants de CP... Devront encore porter le masque à l'école ? »

Nous avons une première réponse depuis hier : le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur dans les écoles.

4/ « Un camion se gare occasionnellement sur le parking devant la classe des G.5 occasionnant un manque de visibilité entre la route et la sortie des élèves de la classe, comment gérer la situation ? »

Un camion s'est garé la semaine dernière effectivement, mais c'était la première fois que ça arrivait sur temps de classe. Mme Tirard précise que le parking rue du port est un parking public, ce n'est pas un parking réservé à l'école. Si cela arrive de nouveau, l'école contactera le propriétaire pour trouver un arrangement qui convient à tout le monde.

5/ « dans le cas de parents séparés, l'école doit-elle accepter les éventuelles "conditions", "imposées" par l'un des parents quant à sa participation à une activité ou sortie organisée par l'école ? (Comme par exemple la non présence de l'autre parent). »

Les parents peuvent TOUS se proposer pour accompagner une sortie. Il a été convenu et voté en conseil d'école il y a quelques années qu'un tirage au sort serait effectué pour plus d'équité.

Dans le cas de parents séparés, la règle est exactement la même, si les parents ne souhaitent pas se retrouver ensemble pour une sortie, c'est à eux de s'arranger entre eux.

6/ « y a t-il un protocole qui "encadre" la transmission d'informations à caractère privées de l'école vers une "structure" extérieure ...? »

(Dans quels cas, et y a t-il vérification de l'habilitation, de l'agrément... de ces personnes ?) »

Aucun protocole n'encadre la transmission d'informations vers une structure extérieure, c'est la loi qui nous oblige à collaborer avec les autorités et les autres services publics. Dans ces cas là, nous ne transmettons que des faits.

Si nous avons un doute quant à la personne au bout du fil, nous pouvons demander de rappeler le service en question.

7/ « débattre sur les droits et devoirs du personnel de cantine ? »

M Morizot précise qu'il s'agit plus de problèmes concernant la cantine de Marchésieux :

Comment les familles sont-elles prévenues en cas de blessure sur le temps du midi ?

Mme Tirard répond que si un enfant se blesse, les personnes de la cantine doivent écrire un mot dans le cahier ou appeler la famille.

Est-il autorisé d'interdire les desserts ? D'interdire de parler ?

Mmes Martin et Ali (conseillères municipales) de Marchésieux ne pouvant pas répondre à la place des personnes de la cantine, elles proposent d'organiser une réunion avec toutes les personnes (cantine, enseignants, mairies) pour mettre à plat ces questions et uniformiser les différents temps.

Mme Lelièvre indique que le règlement mis en place à Feugères cette année (suite aux problèmes rencontrés au deuxième trimestre) va être étendu à tout le RPI avec modifications pour les plus jeunes si nécessaire.

Elle évoque la possibilité de mettre en place des discussions régulières avec tous les acteurs qui gravitent autour des élèves (groupe de travail) pour échanger.

Remarque par rapport aux questions posées au conseil d'école :

Merci de penser à nous envoyer les questions au moins 48 heures avant le conseil d'école. Les dates des conseils d'école sont transmises en octobre, cela permet d'anticiper.

* **Question non inscrite à l'ordre du jour :**

Mme Leconte pose la question suivante (qui lui a été posée le matin même) : « pourquoi les classes ne préparent-elles pas de cadeaux pour les fêtes des pères et mères ? »

Mme Tirard répond que ce n'est pas une question inscrite à l'ordre du jour. Pour autant, l'équipe pédagogique informe le conseil d'école que cette décision a été prise il y a quelques années pour ne pas stigmatiser les enfants qui n'ont plus de parent ou qui vivent des situations compliquées. Devant les réactions vives sur le sujet, Mme Tirard précise que ces décisions sont notées dans les comptes-rendus des conseils d'écoles que l'on peut trouver sur le blog de l'école dans la rubrique « le coin des parents ». Mme Robin fait remarquer que sur l'ENT One, cette année, sur 22 familles de sa classe, seulement 9 ont consulté le compte rendu.

Mme Tirard propose de rédiger un mot à destination de toutes les familles dès le lendemain du conseil pour information. Il est également décidé que cette information sera ajoutée à la notice « informations de rentrée » collée dans le cahier de liaison au début de chaque année.

* **Coopérative scolaire :**

Bilan présenté par Mme Robin. Au 17 juin 2021, le compte présente un solde de 5801,51 euros. Les dépenses de transport suite aux sorties de fin d'année n'étant pas encore décomptées.

Mme Robin signale que les 11000 euros avancés pour la classe découverte annulée en 2020 seront remboursés en octobre. Cela permettra de rembourser l'avance faite par l'OCCE ainsi que le syndicat des affaires scolaires.

L'équipe remercie l'association de parents d'élèves qui aide la coopérative scolaire tous les ans.

Fait à : Marchésieux le 24/06/2021

La directrice, Céline TIRARD